

# Étude des soins infirmiers en Suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **78 (1969)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Etude des soins infirmiers en Suisse

Cette étude placée sous la direction du Service fédéral de l'hygiène publique, de la Croix-Rouge suisse et de l'association suisse des infirmières et infirmiers diplômés et menée en collaboration avec la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires et l'Association suisse des établissements pour malades (Veska), a fait du chemin!

Commencée en 1965, l'Etude est arrivée maintenant au terme de sa première étape qui a consisté en une *étude des activités du personnel soignant* dans les services afin d'examiner si ce personnel est utilisé de façon rationnelle, c'est-à-dire au maximum de ses compétences. La méthode utilisée, celle de l'observation intermittente, instantanée, appliquée d'abord dans l'industrie a été adaptée par la suite aux soins infirmiers dans plusieurs pays. Elle permet d'obtenir une image objective du genre d'activités, de la quantité et de la répartition du travail confié au personnel soignant. 183 enquêteurs spécialement formés ont observé, durant une semaine, les activités d'environ 500 personnes soignantes de toutes catégories dans 58 unités hospitalières (médecine, chirurgie, unités mixtes et de malades chroniques) contribuant aux soins de 2240 malades en moyenne par jour et réparties dans 24 hôpitaux de toutes les régions du pays. (Voir Revue La Croix-Rouge suisse No 7/1967)

Les 122 000 observations d'activités recueillies, classées selon leur nature et selon le niveau de compétence qu'elles exigent ont été traitées au moyen d'ordinateurs. Un rapport, qui sera prochainement publié, vient d'être remis aux hôpitaux qui ont participé à cette étude ainsi qu'aux organisations responsables.

La Commission se propose maintenant de compléter cette première enquête par une *étude des besoins des malades en soins infirmiers* qui permettra de faire des recommandations sur l'emploi rationnel du personnel.

Il n'est pas possible de tirer déjà des conclusions définitives de cette pre-

mière étape; cependant un certain nombre de constatations intéressantes ont été relevées:

- La répartition des tâches entre les diverses catégories de personnel soignant semble peu tenir compte des divers types de formation.
- Une partie du temps des infirmières est consacrée à des travaux ménagers ou de bureau auxquels leur formation ne les destine pas et qui pourraient être confiés à des personnes plus compétentes en la matière.
- Mis à part les services de soins intensifs, la répartition journalière des soins n'est pas homogène: elle est concentrée sur le début de la matinée et sur la fin de l'après-midi.
- Le centre de gravité des activités semble dépendre davantage de la quantité de travail exigée à heures fixes par l'hôpital et ses divers départements (laboratoires, radiologie, services spécialisés, etc.) que des besoins réels des malades.
- La définition des postes est insuffisante de même que la délimitation des fonctions et des responsabilités du personnel infirmier aux divers degrés de la hiérarchie. Le personnel très qualifié passe souvent un temps coûteux à des activités n'exigeant pas un tel niveau de compétence et inversement le personnel peu ou non qualifié accomplit des travaux d'un niveau trop élevé.
- L'image de l'activité du personnel soignant n'est guère différente d'une unité de soins à l'autre quels que soient la grandeur, la situation urbaine ou rurale de l'hôpital ou le type de service envisagé ce qui fait supposer que le travail est peut-être régi davantage par la tradition que par les nécessités réelles.
- La durée de l'horaire hebdomadaire varie considérablement d'un établissement à l'autre, parmi les 24 hôpitaux compris dans cette étude.

Dès la fin de cette première étape de l'«Etude des soins infirmiers en Suisse» on constate qu'une certaine réorganisation du travail au sein des hôpitaux permettrait d'utiliser le personnel soignant de façon donc plus économique.

Les responsables des hôpitaux, des professions et des organisations intéressées, administrateurs, infirmières(-ers), médecins, la Croix-Rouge suisse, la Veska, l'ASID et autres vont examiner les moyens de remédier à la situation actuelle, ce qui contribuera non seulement à résorber en partie la pénurie du personnel soignant, mais à assurer mieux encore à nos malades les soins dont ils ont besoin.